L'APAMP 73 se mobilise pour chacun de vous !

ACCOMPAGNER dans les démarches

FACILITER le quotidien

SOUTENIR le handicap

ADAPTER les besoins à chacun

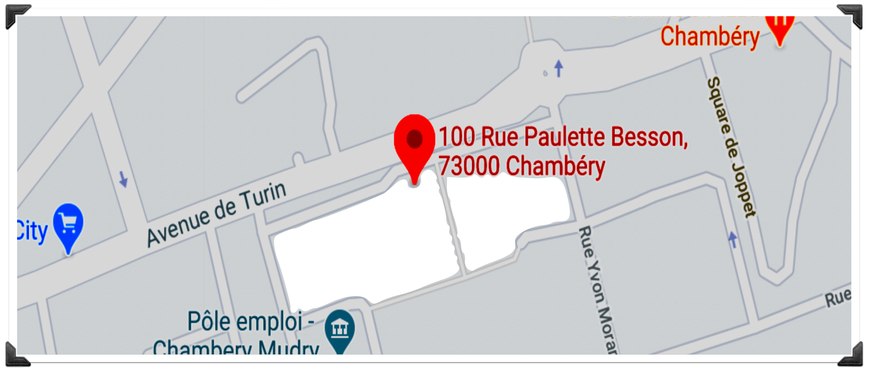

COMMENT NOUS RE.JOINDRE ?

ADRESSE

100 rue Paulette Besson
73000 CHAMBÉRY

CONTACT ET TELEPHONE

Secrétariat - 09 81 19 11 71

ADRESSE MAIL

savoie@apamp73.fr

SITE INTERNET

www.apamp73.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE

du Lundi au Vendredi
09H00-12H00 - 14H00-18H00

L'APAMP 73

VOUS APPORTE DU SERVICE ET DE LA CONSIDÉRATION

- ESSAI
- LOCATION
- VENTE
- CONSEIL

Lit médicalisé
Fauteuil roulant
Lève-personne
Déambulateur
Matériel d'hygiène
Fauteuil coquille
...

L'APAMP 73

L'**A**ssociation pour le **P**rêt d'**A**ppareillages aux **M**alades et **P**aralysés 73 oeuvre dans le domaine du handicap et de la perte d'autonomie en Savoie et les départements limitrophes. Nous fournissons, du matériel, adapté aux besoins de chacun, afin de faciliter le quotidien des personnes aidées et des aidants.

NOS MISSIONS

L'accompagnement du handicap et de la perte d'autonomie, temporaires ou durables : NOTRE MISSION PRINCIPALE.

- Mettre à disposition du matériel adapté (lits et matériels médicaux).
- Favoriser les aides à la vie.
- Améliorer le quotidien des aidés et des aidants.
- Accompagner le maintien à domicile.
- Participer à la formation des aidants.
- Oeuvrer pour une économie solidaire.

NOS VALEURS

- Le respect et la dignité de la personne.
- La solidarité.
- La prévention et préservation d'un capital autonomie.
- Le recyclage de matériel pour en faire bénéficier les personnes aux ressources modestes.
- Une gestion associative et responsable.

COMMENT BÉNÉFICIER DE NOS SERVICES

- Être en situation de handicap (accident, opération…) ou en perte d'autonomie (handicap, dépendance) temporaire ou durable.
- Etre assuré social.
- Disposer d'une prescription de matériel médical établie par un médecin.
- Etre adhérent à une complémentaire santé (*facultatif*).

LES PETITS + qui font la différence

Notre Association récupère également du matériel médical auprès d'organismes et/ou des particuliers. Ce matériel, après avoir été désinfecté et si besoin réparé, repart dans le circuit sous forme de prêt, pour vous permettre de :

- Tester le matériel avant de louer ou d'acheter pour être sûr de faire le bon choix (prêt à court terme).
- Dépanner les personnes démunies en leur prêtant certains matériels (prêt à court/moyen terme).
- Aider à la formation des aidants en mettant à disposition du matériel lors de formations avec les organismes partenaires (sous conditions).

Nous pratiquons le tiers-payant, pour vous éviter toute avance de frais.

Pour plus d'informations contactez-nous au

09 81 19 11 71